

Fonds Fidelity Actions mondiales à petite et moyenne capitalisation - série FNB

FGSM

26 SEPTEMBRE 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série FNB (le « FNB » ou la « série FNB ») du Fonds Fidelity Actions mondiales à petite et moyenne capitalisation (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse sc.francais@fidelity.ca, ou visitez le fidelity.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

■ BREF APERÇU

DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	26 septembre 2025	GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
VALEUR TOTALE AU 31 JUILLET 2025	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle	DISTRIBUTIONS	Annuelles, de mi-décembre à fin décembre

■ INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 31 juillet 2025)

SYMBOLE BOURSIER	FGSM	VOLUME QUOTIDIEN MOYEN	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle
BOURSE	TSX	NOMBRE DE JOURS DE NÉGOCIATION	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle
MONNAIE	Dollar canadien		

■ INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 31 juillet 2025)

COURS DU MARCHÉ	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle
VALEUR LIQUIDATIVE	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle
ÉCART ACHETEUR-VENDEUR MOYEN	Non disponible, puisque la série FNB est nouvelle

Pour obtenir des renseignements à jour visant les rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le fidelity.ca.

■ DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne, à petite et à micro capitalisation qui sont situées n'importe où dans le monde, en privilégiant les sociétés à moyenne et à petite capitalisation.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 juillet 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (31 JUILLET 2025)

Non disponible, puisque le FNB est nouveau.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (31 JUILLET 2025)

Non disponible, puisque le FNB est nouveau.

APERÇU DU FNB

Fonds Fidelity Actions mondiales à petite et moyenne capitalisation - série FNB FGSM



■ QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que la volatilité de ce Fonds est **MOYEN**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Fidelity. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible puisque cette série du Fonds est nouvelle.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible puisque cette série du Fonds est nouvelle.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR 3 MOIS

Cette section indique le meilleur et le pire rendements des parts de série FNB du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible puisque cette série du Fonds est nouvelle.

RENDEMENT MOYEN

Cette section indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série FNB du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible puisque cette série du Fonds est nouvelle.

■ NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les parts de série FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de série FNB :

ÉTABLISSEMENT DU PRIX

Les parts de série FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de série FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du Fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de série FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de série FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de série FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les parts de série FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

APERÇU DU FNB

Fonds Fidelity Actions mondiales à petite et moyenne capitalisation - série FNB
FGSM



■ À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des sociétés mondiales à moyenne, à petite et à micro capitalisation
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres de sociétés à moyenne, à petite et à micro capitalisation

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du Fonds. Les commissions peuvent varier selon les cabinets de courtage. Certains peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un investissement minimal.

2 FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série.

Les frais de la série FNB se composent des frais de gestion, des frais d'administration fixes, ainsi que des frais d'exploitation et des frais d'opérations (coûts du fonds). Les frais de gestion annuels de la série FNB correspondent à 0,85 % de sa valeur. Les frais d'administration fixes annuels de la série FNB s'inscrivent dans l'un des trois paliers ci-dessous, selon la valeur de l'actif du Fonds :

VALEUR DE L'ACTIF DU FONDS	FRAIS D'ADMINISTRATION
Moins de 100 millions \$	0,190 %
100 millions \$ à 1 milliard \$	0,180 %
Plus de 1 milliard \$	0,170 %

Puisque cette série FNB est nouvelle, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.

COMMISSION DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Les parts de série FNB du Fonds ne facturent pas de commission de suivi.

■ ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

■ RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.l. 483 Bay Street, North Tower Suite 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7	TÉLÉPHONE :	416 307-5200
	SANS FRAIS :	1 800 263-4077
	COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
	SITE WEB :	fidelity.ca